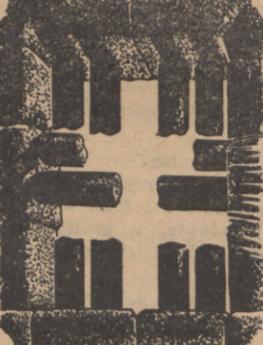


BULLETIN  
  
 MENSUEL  
 de l'**ADIR**

4, RUE GUYNEMER - PARIS-6<sup>e</sup> ▼ LITTRÉ 30-09

## LE RETOUR

Il y a un an : la Suisse et ses arbres fruitiers en fleurs, les villes claires et riches avec les vitrines succulentes des pâtissiers et les foules bien vêtues.

...Marcher librement, ne plus avoir peur, ni faim. Le premier bain, la première salade et ce doux soleil d'avril.

Nous allions cependant comme en rêve. Où était cette joie inimaginable du retour ? Nous n'étions plus à la taille de cette joie, usées, limées comme des étoffes trop minces.

Mais quoi ? il a fallu vivre depuis. Ce n'était pas pour rire qu'on revenait de la souffrance et de la mort. Les salades, les bains, le soleil sont des rêves de captives. Il faut reprendre, à peine libre, les combats à bras le corps.

Tant de détresse après ce premier choc du retour : les morts d'êtres chers, les foyers détruits, les maisons pillées, les santés atteintes. Et l'attente anxieuse de ceux et celles qui ne reviendront jamais.

Le bonheur même reste grave. Il y demeure présente toute la souffrance humaine. On n'oublie pas facilement la misère et la mort, ni la solidarité d'une épreuve commune.

Mais nous n'avons pas été seules pour reprendre pied dans ce monde étonnant de la liberté. Un regard rencontré, une main serrée, quelques souvenirs retrouvés ensemble ; et voici que se tisse dans le présent comme dans le passé notre camaraderie. C'est notre force, comme en prison ou au camp, que cette amitié virile, efficace, totale. Nous avons besoin de la donner et de la recevoir pour être dignes de notre nouvelle tâche humaine. Nous avons maintenant la joie profonde et le réconfort de pouvoir dire, en pesant notre solidarité d'autrefois et celle d'aujourd'hui : « Mes camarades. »

Geneviève de GAULLE.

## NOUVELLES DU MONDE

Notre vice-présidente, Mme Hottinguer, se trouve actuellement à New York où elle s'efforce d'intéresser nos amis américains à la vie de notre association.

# VOIX ET VISAGES

## Ce que sera le Bulletin

Enfin notre bulletin est né. Il y a des mois que nous désirions que soit créé ce lien entre nous toutes. Mais les tâches multiples de première urgence qui se sont posées dès le retour ne nous ont pas laissé jusqu'alors la possibilité de le réaliser. Nous avons paré au plus pressé, fait ce que nous pouvions pour les corps usés, redressé les situations difficiles. Il s'agit maintenant de présen-

ver cette fraternité des camps, si intense que n'importe quel schmützstück de Ravensbrück ou de Swöda nous est quelquefois plus proche que certains membres de notre famille; il s'agit de maintenir cet esprit de lutte et de résistance qui a été le nôtre, de veiller à ce qu'il subsiste dans la bonne comme dans la mauvaise fortune. Voilà le but essentiel de *Voix et Visages*.

*Voix et Visages !* Voix des prisons qui sortaient des murs, des fentes des tuyaux, des grillages. Visages de toutes celles qui se sont retrouvées dans la grande aventure, visages émaciés de Ravensbrück que seul un prénom identifiait. Voix et visages. Ce doit être toute l'amitié des camps. De même qu'à Paris nos réunions fraternelles et simples du lundi permettent de maintenir le contact entre toutes, ces quatre pages mensuelles permettront aux unes et aux autres, de tous les coins de la France, de participer à la vie de l'A.D.I.R.

Vous connaissez toutes, je pense, notre foyer de la rue Guynemer. Il sera peut-être nécessaire de dire un jour quelles ont été les luttes quotidiennes que toutes celles qui s'y sont succédées ont dû mener pour qu'il subsiste. Il y a eu des jours sombres où la situation financière, les pourparlers avec les pouvoirs publics laissaient prévoir le pire, mais la foi, l'enthousiasme, le labeur acharné des unes et des autres ont réussi à maintenir, contre vents et marées, notre maison.

Ce bulletin doit aussi nous aider à nous rejoindre, à retrouver des camarades dont nous ne connaissons que le prénom. Vous avez aussi peut-être des suggestions à faire, des améliorations à proposer, votre mot à dire. L'expérience que nous avons vécue ne doit pas être perdue; le bulletin peut aider à la faire connaître. Nous souhaitons qu'il soit votre moyen d'expression, faites-nous part de tout ce qui vous touche, envoyez-nous des nouvelles de toutes les provinces de France qui évoquent la vie de votre section. N'hésitez jamais à nous écrire. Il dépend de votre collaboration que notre bulletin soit vivant.

La Secrétaire G<sup>le</sup> : Claire DAVINROY.

## IN MEMORIAM

Le souvenir de nos compagnes fusillées ou mortes au camp après quel calvaire, reste vivant dans notre cœur. Chaque mois, nous évoquerons, dans le Bulletin, la mémoire de l'une ou de plusieurs d'entre elles. Plus tard, nous espérons pouvoir publier cet album "In Memoriam" auquel nous songeons depuis longtemps, et qui ressuscitera les visages de celles qui ont donné leur vie pour la France.

### MARIE BETBEDER-MATIBET

(MARIE-ALINE)

(Orléans 19-12-1899 - Ravensbrück 17-6-1944)

Lorsqu'en janvier 1944, avant le départ pour l'Allemagne, la voix pure et rassurante de Marie-Aline s'éleva dans la chambrière de Compiègne, chantant pour la première fois à nos oreilles une de ces ballades écossaises qu'elle aimait tant, qui aurait dit qu'elle succomberait une des premières? Son sourire clair, son regard lumineux et loyal, sa force morale et son équilibre, tout semblait devoir la protéger.

Mais son corps fragile ne pouvait résister à un épuisement systématiquement étudié et dosé par le sadisme nazi. Déjà, à la fin de la quarantaine, Marie-Aline n'avait plus la force de chanter. En juin, elle s'éteignit au Revier, laissant à ses collègues du Lycée Fénelon, à ses élèves qui, nombreuses, témoignent leur affection reconnaissante aux parents de Marie-Aline, à nous, ses camarades, l'exemple d'une vraie femme d'élite. Dès 1941, Marie-Aline avait fait parvenir des renseignements Outre-Manche, et en 1943, elle avait hébergé chez elle successivement cinq pilotes alliés. Aussi l'Angleterre, dans différentes publications, a affirmé sa gratitude et commémoré le souvenir de Marie-Betbeder-Matibet.

M. B.

## Notre Bibliothèque

Vercors : *Le Songe*. Dr François Wetterwald : *Les Morts inutiles* (Editions de Minuit). Denise Dufournier : *La Maison des Mortes* (Hachette).

Alors que tant de nos contemporains tentent d'écartier de leur pensée les cauchemars des camps de concentration, surtout quand ils ne l'ont pas vécu, Vercors nous rappelle qu'il ne faut rien oublier. Merci, Vercors, d'avoir écrit *Le Songe*. Souvent j'entends dire à une déportée qui vient de parcourir ce livre : « Mais l'auteur a certainement vécu le camp ! » Non, l'auteur n'a jamais été déporté, mais en lui s'est produit le miracle d'une profonde intuition, de l'art et surtout d'une authentique sympathie humaine.

Le docteur François Wetterwald raconte Mauthausen sobrement, en courtes pochades apres et lucides. Nous retrouvons dans son œuvre bien des équivalences avec Ravensbrück, et nous le rejoignons dans sa frémisante sensibilité, mais peut-être pas toujours dans le profond désespoir qu'elle cache.

Malheureusement, trop de livres de déportées, tout en donnant une image authentique des atrocités qui se passaient dans les camps, font assez peu état des sentiments qui, pour la plupart, n'ont jamais cessé de nous animer et de nous soutenir : l'honneur, le patriotisme, l'humanité. La *Maison des Mortes* est imprégné de cet idéal qui reste notre. Un passage remarquable est la description de l'organisation et de la police intérieure du camp, véritable caricature de nos sociétés. Bien écrit, sans aucune prétention mais non sans portée, tragique dans sa simplicité, le livre de notre camarade Bella est jusqu'à présent le meilleur livre féminin sur les camps de concentration.

A. F.

### SOUS PRESSE

## RAVENSBRUCK

Documents et Témoignages

Les *Cahiers du Rhône*, publiés en Suisse par Albert Béguin, vont faire paraître un recueil de témoignages sur le camp de Ravensbrück, entièrement composé par des déportées. Il comprendra une documentation précise et détaillée, avec statistiques, description des méthodes nazies, désignation des principaux chefs, médecins du camp, surveillantes, etc... Cette documentation, établie par Germaine Tillion et complétée sur les indications fournies par la Commission d'histoire et l'internement et de la déportation, est suivie de récits et de réflexions qui tendent à donner l'image la plus concrète de la vie matérielle et spirituelle à Ravensbrück. Nous en donnerons le sommaire détaillé dans notre prochain numéro.

Le prix du cahier d'environ 250 pages sera approximativement de 150 francs.

Toute personne qui en fera la commande par l'intermédiaire de notre bulletin, bénéficiera d'une réduction de 15 %. Afin d'abréger les formalités pour l'importation de Suisse des exemplaires, nous prions nos camarades de s'inscrire le plus tôt possible, sans engagement de leur part.

## LES VOIX

Voix qui vous répondez dans l'air du soir,  
Dites-moi donc qui vous êtes...  
Si vous êtes des compagnes, des amies,  
des sœurs,  
Pourquoi ne sais-je de vous rien de plus  
que ce que le vent m'apporte?

Voix chaudes, voix froides, voix ardentes,  
voix désespérées,

Voix immenses qui vous élévez au ciel,  
Dites-moi donc qui vous êtes...  
Est-ce l'écho de vos âmes qui retentit  
en moi ?

Voix enchantées et mystérieuses, voix  
inconnues et familières

Me direz-vous qui vous êtes,  
Et pourquoi vous me bercez dans ce  
monde invisible de fantômes vivants  
Où je ne suis moi-même qu'une ombre  
parmi les ombres...

Voix ingrates, me répondrez-vous ?  
Qu'importe ?

Voix qui vous échappez par les fentes  
des murs, par les trous des carreaux,  
par les tuyaux d'égouts,  
Si je ne sais quel visage vous porte,  
J'entends, du moins, que c'est la France  
qui parle.

BELLA.

Fresnes, 1943.

## Les Conférences du Foyer

Cet hiver, le goûter du lundi a presque toujours été suivi d'une conférence ou d'un concert organisés par notre camarade Marika (Mme Irène Delmas). La présence des écrivains ou des artistes qui vinrent bénévolement nous offrir ces heures donnaient à nos réunions un caractère élevé. En janvier, Mlle Elisabeth Vernes vint chanter Mozart, Mme Le dentu donna un récital de harpe. Nous avons pu applaudir M. et Mme Vandelle, Mmes Dussane, Lysiane Bernardt, H. Vacaresco, Solange Doumic, A. Maurelle, Scheruer; MM. André Chamson, Francis Carco, Henri Joubrel. Le 15 avril, Mlle Colette Genissieu, premier prix du Conservatoire de violon et M. Ollivier Bertrand, deuxième prix du Conservatoire de piano, jouèrent au milieu d'une profonde émotion, en souvenir de nos camarades mortes en déportation, la sonate de Franck. Après une minute de recueillement, Geneviève de Gaulle rappela en quelques mots que notre pays doit à ces camarades le plus précieux des biens : la liberté. Debout, nous avons écouté la *Marseillaise* qui termina cette réunion.

## La Chorale de Ravensbrück

La chorale de Ravensbrück, qui continua son effort au camp de Holleischen jusqu'à la libération, va se regrouper. Condition indispensable pour en faire partie : être résolue à suivre régulièrement les répétitions. Écrire pour tous renseignements à Thérèse Soubyn, 4, rue Guynemer, Paris (VI<sup>e</sup>).

## NOUVELLES DE FRANCE

### NORD

Nos déléguées régionales sont : Mme Sylvette Leleu, 37, bd. Voltaire, à Béthune (Pas-de-Calais); Mlle Martine Bernard, 36, rue Jacquemart Gielé, à Lille (Nord).

### EST

La section de Sarreguemines, dont la déléguée régionale est Mlle Dahlem, conseillère municipale, a groupé déjà un grand nombre d'internées et de déportées de la Moselle.

Mlle Léonie Schneider se tient le vendredi de 15 à 18 heures, à la disposition des camarades, 61, rue de France, à Sarreguemines. Par l'intermédiaire de l'A.D.I.R., les cas litigieux sont soumis au service juridique de Metz ou de Strasbourg, selon la compétence du lieu.

Section de Montbéliard (Doubs), déléguée générale : Mlle le docteur Hautval, 43, rue Georges-Clemenceau.

### SAVOIE ET HAUTE-SAVOIE

#### Déléguées générales :

Mme Vaillot, 15 bis, avenue de Chambéry, Annecy (H.-S.); Mme Bruchon, prison de Pax, Annemasse (Haute-Savoie).

### BRETAGNE

Mme Marthe Richard, c/o Dr Pinther, quai de l'Odet, Quimper (Finistère); Mme Delavigne, 6, boulevard Amiral-Courbet, Nantes (L.-I.).

### NORMANDIE

Mme Leboucher, 142, av. du Général-Leclerc, Alençon (Orne).

### ORLEANAIS

Mme Flamencourt, le Petit-Mulnay, Meung-sur-Loire (Loiret).

### TOURAINE

Mlle Simier, collège Joachim-du-Bellay, Angers (M.-et-L.).

### LYON

On nous annonce de Lyon que les internées et déportées de la Résistance se retrouvent tous les samedis entre 16 et 19 heures, au 5 de la rue de la Martinique (4<sup>e</sup> étage).

Déléguées régionales : Mme le Dr M.-L. Streisguth, 5, rue de la Martinière; Monod-Lafargue, 89, cours Albert-Thomas; Coutelen, 137, rue Bugeaud.

### SUD-OUEST

Déléguées régionales : Mmes Verdier, 150, Côte-Pavée, Toulouse (H.-Garonne); le docteur Le Porz, 18, cours d'Ornano, Mérignac (Gironde); Roques, 185, boulevard Wilson, Bordeaux (Gironde).

### MEDITERRANEE

#### La section de Nice communique :

La réunion générale du 8 avril donnée à la Maison du Combattant, boulevard Victor-Hugo, réunissait 56 déportées et internées qui furent heureuses de se retrouver dans cette atmosphère cordiale et sympathique qui a toujours et dès le début régné à l'Association.

Permanences : tous les lundis et sur rendez-vous : Hôtel Scribe, av. Georges-Clemenceau, bureau 17, Nice. Déléguée : Mme Colombar, « Les Primevères », av. Villermont, Nice (A.-M.).

# L'ACTIVITÉ DU SERVICE SOCIAL

Le Service social de l'Association des Déportées a été fondé dès la libération et s'est occupé à ce moment-là des Internées. Il a pris une extension de plus en plus grande dès le retour d'Allemagne des Déportées politiques, en avril 1945.

Le Service social est là pour aider moralement, matériellement, physiquement, toutes les déportées de la Résistance qui font appel à lui.

Comment peut-on aider :

- 1<sup>e</sup> Service médical.
- 2<sup>e</sup> Envoi en convalescence.
- 3<sup>e</sup> Hébergement.
- 4<sup>e</sup> Secours divers.
- 5<sup>e</sup> Travail et réadaptation.
- 6<sup>e</sup> Recherches.
- 7<sup>e</sup> Service juridique.
- 8<sup>e</sup> Liaisons avec les services sociaux existants.

## SERVICE MEDICAL

Le Service médical de l'Association fonctionne tous les mardis et vendredis, de 14 à 16 heures.

Toute déportée politique de la Résistance ayant besoin d'un examen médical demande au Service social de l'inscrire pour la visite. Les examens complémentaires et spéciaux se font sur la recommandation du médecin du Centre, dans les hôpitaux ou laboratoires.

## CONVALESCENCES

Toute déportée politique de la Résistance dont l'état de santé nécessite une convalescence doit s'inscrire au Service social et passe une visite médicale au Centre.

Celles de province s'adressent à leur médecin qui établit un examen médical détaillé et l'envoient ensuite au Service social, 4, rue Guynemer.

C'est le médecin qui juge si la convalescence est nécessaire; il décide également du lieu (plaine, montagne ou climat marin).

L'A.D.I.R. a pu, grâce aux conférences de Geneviève de Gaulle et aux efforts conjugués de la colonie française en Suisse et du Don Suisse, organiser des séjours de convalescence en Suisse, à :

Grand-Mont-sur-Lausanne, villa « Les Hortensias ». A 750 mètres, en pleine campagne, pour 35 déportées.

Villars-sur-Bex, chalet Rosemond. A 1.300 mètres d'altitude, en pleine montagne, avec vue magnifique sur les Alpes. Places pour 30 déportées.

Les Avants-sur-Montreux, « La Maironnette ». A 950 mètres d'altitude. Au-dessus du lac Léman. Places pour 12 déportées.

Fribourg, villa « Saint-François ». A 600 mètres d'altitude. Places pour 15 déportées.

Château d'Ex-sur-Montreux, chalet « La Gumfluh ». A 1.100 mètres, obligé de fermer le 20 avril, mais qui, depuis août dernier, a eu environ 50 déportées.

Montana-sur-Sierre, « Hôtel Astoria ». A 1.375 mètres d'altitude; jouit d'un panorama unique sur toutes les Alpes. Montana est réservé aux tuberculeuses non bacillaire. Places pour 12 déportées.

Deux autres Centres : Crassier au pied du Jura, et Nyon au bord du lac, ont fonctionné pendant les mois d'été 1945, de juillet à octobre.

Grand-Champ, près Neuchâtel, a fonctionné deux mois cet hiver, avec 12 déportées.

Toutes les formalités du voyage sont faites par le Service social. (Voyage et séjour sont gratuits à partir de Paris.)

Les pensionnaires sont deux par chambre, à l'exception de Grand-Mont qui a quatre chambres à une personne.

Environ 350 déportées ont pu jouir de ce séjour rénovateur.

En France, les séjours sont également gratuits, offerts par l'A.D.I.R.

De mai à octobre 1945, le Centre de Le Centre de Nice, « Palais Carabacel », ouvert depuis décembre 1945, abrite 25 convalescentes.

Un nouveau Centre, à Vimines, site magnifique près de Chambéry, en Savoie, Bonne-sur-Menoie (Haute-Savoie). a été ouvert le 20 avril, pour 15 déportées.

Pour les enfants de déportées qui ont besoin de convalescence, le Service social se met en rapport avec les différents services d'enfants qui peuvent offrir des convalescences aux plus nécessiteux.

## HEBERGEMENT

Les déportées politiques de la Résistance qui se trouvent sans logement et qui ont un emploi à Paris ou qui y font leurs études peuvent être hébergées au Centre de l'A.D.I.R., en se faisant inscrire au Service social.

Elles sont en chambre de une, deux et trois personnes, suivant les places disponibles.

Les déportées politiques de province, de passage à Paris pour différentes démarches concernant leur activité dans la Résistance, peuvent également être hébergées au Centre.

Le prix de journée, repas compris, est actuellement de 65 francs par jour.

La crise actuelle des logements rendant insoluble la question de l'habitation, il n'est pas possible au Service social de faire des démarches en vue d'obtenir des appartements.

## SECOURS

Jusqu'à ce jour, le Centre de l'A.D.I.R. a pu offrir des secours de tous ordres : vêtements, lingerie, literie, meubles, vaisselle, batterie de cuisine, colis de suralimentation.

Marrainages grâce à l'aide du Canada, de l'Amérique, de la Suède, du Danemark : une demande est faite pour chaque déportée à ces différents comités, lesquels envoient environ deux à trois mois après un colis contenant des vivres et parfois des vêtements.

Pour tout secours, s'inscrire au Service social de l'A.D.I.R., 4, rue Guynemer qui, après enquête, donne suite à la demande de l'intéressée.

Un colis offert par la Croix-Rouge canadienne a été distribué à toutes les déportées.

## TRAVAIL ET READAPTATION

Le Service social de l'A.D.I.R. s'efforce de procurer des situations aux déportées politiques de la Résistance qui ont besoin de gagner leur vie.

Lorsque le cas est particulièrement délicat, le Service social les dirige sur un Centre d'Orientation professionnelle où les met en rapport avec d'autres œuvres susceptibles de leur procurer un travail approprié à leurs aptitudes.

Jusqu'à ce jour, nous avons pu placer des téléphonistes, secrétaires, employées de banque, de bureau, gardienne d'enfant, cuisinière, femme de ménage, vendueuses.

Les déportées désirant poursuivre leurs études ou faire un apprentissage d'employées de bureau, sténo-dactylos, peuvent s'inscrire au Service social.

Quelques bourses ont pu être accordées par l'A.D.I.R. après enquête.

## ATELIER DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Nos camarades qui désirent apprendre le métier de couturière sous la direction d'un professeur de l'enseignement technique particulièrement qualifié, peuvent se faire inscrire à l'atelier où elles font un apprentissage rétribué sur la base syndicale.

## RECHERCHES

Pour toutes recherches concernant les familles et enfants, le service officiel est dirigé par Mlle Jacob, Service des Recherches et Documentation, 76, avenue Foch, à Paris.

Le bulletin publierai des demandes de recherches afin que la plus large diffusion soit faite auprès de nos camarades.

## SERVICE JURIDIQUE

Mmes Renée Thomas-Mirande, avocat à la Cour, 82, avenue de Wagram (CARnot 46-00) et Campinchi, 96, avenue Kléber (KLEber 23-83) se mettent gracieusement à la disposition de leurs camarades déportées et internées.

Prière de prendre rendez-vous par téléphone.

## LIAISONS SERVICES SOCIAUX

Le Service social de l'A.D.I.R. est en liaison avec tous les services sociaux de Paris et de Province. Il peut donc aiguiller les déportées sur les services des hôpitaux, sur des services départementaux et régionaux qui pourraient apporter une aide ou un conseil à toutes celles qui en éprouvent le désir et la nécessité.

Le Service social ne peut pas apporter une solution efficace à tous les problèmes qui se posent, mais il essaye de comprendre, d'aider, d'aiguiller et d'apporter le maximum de réconfort à toutes les camarades qui ont besoin d'être encouragées, guidées, aidées.

Le Service social est ouvert tous les matins de 9 à 12 heures, et le lundi toute la journée.

L'Assistante Sociale : F. MORAX.

## CHRONIQUE JURIDIQUE

### Etat-Civil des non-rentrés

Une importante circulaire émanant du Ministère des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre, en date du 18 mars 1946, va permettre de régulariser rapidement, à la demande des familles, l'état-civil des non-rentrés. Cette mesure apporte au moins aux parents des absents une aide aux difficultés matérielles dans lesquelles ils se trouvent journallement du fait de « l'absence ». J'insiste sur le premier point que la base essentielle de cette régularisation est la *demande formulée par la famille*.

Deux cas sont à envisager :

1<sup>o</sup> *L'état du dossier composé par la demande de la famille, par les certificats ou attestations que cette dernière aura pu recueillir auprès des camarades de déportation ou des associations de rapatriés, par les documents qui sont en possession des services du Ministère des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre, permet l'établissement d'un acte de décès.*

Dans l'affirmative, l'acte de décès sera établi directement par les soins du Ministère précité (application de l'ordonnance du 30 octobre 1945, *J.O.* du 31 octobre 1945). L'acte de décès sera transcrit à la mairie du dernier domicile de l'absent. La famille en sera informée directement, sans faire aucune démarche et pourra ensuite se faire délivrer par la mairie intéressée les extraits d'acte de décès dont elle a besoin.

La famille devra joindre à la demande de décès, un extrait d'acte de naissance et éventuellement d'acte de mariage.

2<sup>o</sup> *L'état du dossier composé ainsi qu'il a été dit, ne permet pas l'établissement d'un acte de décès.*

Dans ce cas, les services du Ministère des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre établiront une décision de disparition (article 68 du Code civil, ordonnance du 30 octobre 1945). L'acte de disparition envoyé à la famille lui permettra en s'adressant au Procureur de la République du dernier domicile de l'absent de faire rendre un jugement déclaratif d'absence (loi du 22 septembre 1942, validée et modifiée par l'ordonnance du G.P.R.F. d'Alger du 5 avril 1944). Cette demande au Procureur de la République se fera sur papier libre et sans frais. Cinq ans après la date prise comme point de départ de l'absence, la famille pourra faire rendre un jugement déclaratif de décès en saisissant le Procureur de la République.

Il demeure entendu que les recherches continuant, il est toujours possible, à quelque moment, de faire transformer l'acte de disparition en acte de décès, lorsque les preuves suffisantes sont acquises.

Les imprimés qui devront être remplis complètement et soigneusement par les familles se trouveront dans les Mairies et les Associations de Rapatriés et seront remis sur la demande des intéressés.

LAURE.

### CARNET FAMILIAL

#### NAISSANCES

Nous apprenons avec plaisir la naissance de Joelle, fille de M. et Mme Roquigny, Paris; du fils de M. et Mme Ma-rechal, Paris.

#### MARIAGES

Nous avons le plaisir d'apprendre le mariage de :

Denise Morin, avec M. Paul Pons; Claude Schoen avec M. Maurice Stein; Jacqueline Richet avec M. Roger Souchere; Christiane Gouyat avec M. Michel Dubarle; Christiane de Cuverville avec le Lieutenant Georges Edmond Rème; Denise Dufournier avec le Captain Mac Adam Clarck; Jacqueline d'Alincourt avec M. Pierre Pierry; Thérèse Rigaud avec M. Jean Caron.

#### DECES

Mme Xenia Calan a perdu sa fille, Emilienne, à l'âge de 4 ans, le 5 avril 1946.

### RECHERCHES

Les familles de nos disparus demandent instamment à celles qui les ont connues de donner des renseignements précis sur :

M<sup>me</sup> Veuve Alice Perdian, née en 1896, Ravensbrück, matr. 47.3XX.  
Rose Letelier, Watenchted-Ravensbrück.  
Hélène Jouffin, Romainville-Ravensbrück, 43 B1 27.  
Jeanne Fourniaux, née en 1897, Ravensbrück-Königsberg-Torgau.  
Thérèse Lévy-Caen, Auschwitz-Ravensbrück-Rechling-Mauthausen.  
Planchon Jeannette, née en 1903, Romainville - Ravensbrück, 7/444 Schonfeld.  
Marie-Louise Raud, B1. 27, mat. 19.391.  
Colette Stauffert, Ravensbrück.  
Claire Grasset, 27.000, B1. 13, Ravensbrück YoungerLager.  
Jeanne Claveau, née en 1887, matr. 27.877. Ravensbrück B1. 13.  
La Générale Allard, Ravensbrück, B1.6  
Adrienne Cavallo, 59 ans, Ravensbrück, Belsen, 27.620, B1.13.  
Madeleine Thirion, 35.290, B1.15  
La comtesse de Monts de Mazin, décédée Ravensbrück 7-1-45.

### ADHÉSIONS

Toutes les camarades qui n'ont pas encore leur carte de membre actif doivent vérifier si elles ont bien :

- 1<sup>o</sup> rempli un bulletin d'adhésion;
- 2<sup>o</sup> adressé 2 photos.

Le passage au service social n'implique pas nécessairement l'adhésion à l'A.D.I.R. comme certaines de nos camarades le pensaient.

#### COTISATIONS

20 francs minimum pour permettre à toutes de s'en acquitter, mais songez que le bulletin nous revient à 4 francs par numéro (impression-postage) et qu'il sera mensuel.

Les familles de nos disparus ont intérêt à recevoir le bulletin. Qu'elles veulent bien nous écrire pour nous en demander le service.

### La chronique du Docteur

La très brève rubrique médicale qui se trouvera dans chaque numéro de ce bulletin n'a pas pour but de traiter de n'importe quel sujet médical plus ou moins d'actualité; nous tenons à nous attacher plus particulièrement aux questions susceptibles d'intéresser ou de venir en aide aux prisonnières et déportées rapatriées.

Pour cela, nous envisageons de traiter deux ordres de questions :

1<sup>o</sup> Un certain nombre de sujets dont l'intérêt et l'importance se dégagent des observations faites au cours des consultations qui ont lieu rue Guyemer, soit consultations médicales simples, soit visites de contrôle officielles; tels sont : le surmenage chez les déportées rapatriées, la gravité de la tuberculose pour le malade, pour son entourage, et la latence de la maladie; les troubles intestinaux chroniques; les troubles glandulaires; la fragilité nerveuse des déportées rapatriées, etc...

2<sup>o</sup> Si nos propres observations nous autorisent à traiter certaines questions, il en est d'autres qui nous échapperont sûrement, soit qu'elles aient trait à des troubles plus directs ne nécessitant pas de visites médicales, soit que leurs manifestations nous paraissent négligeables — à nous médecins — alors qu'il n'en est pas ainsi pour celles qui les supportent.

Aussi nous semble-t-il utile d'accueillir toutes les suggestions que les lectrices de ce bulletin voudront nous faire. Faites-nous part de vos soucis de santé, posez-nous des questions, nous ferons de notre mieux pour y répondre et pour vous aider, à condition, toutefois, de vous limiter à ce qui, de près ou de loin, est conséquence de la déportation ou de l'internement.

D<sup>r</sup> Amy BERNARD-PICHON.

### ALLO CAMARADES!

#### OFFRES D'EMPLOI

1<sup>o</sup> 2 places de vendeuses en bonneterie, lingerie, confection.

2<sup>o</sup> Une dame offre de prendre chez elle une déportée orpheline qui participerait à la vie de famille, aiderait un peu à garder les enfants et serait rétribuée.

3<sup>o</sup> On cherche une excellente vendeuse, présentant bien et sachant recevoir.

S'adresser au Service social, 4, rue Guyemer, Paris (6<sup>e</sup>).

#### DEMANDES D'EMPLOI

1<sup>o</sup> Une déportée, veuve de déporté, travailleuse et sérieuse, cherche emploi dans un vestiaire ou place d'ouvreuse lui laissant la possibilité d'achever ses études d'interprète.

2<sup>o</sup> Une déportée de santé fragile fait massages faciaux et soins de beauté professionnels à domicile.

S'adresser au Service Social, 4, rue Guyemer, Paris (6<sup>e</sup>).

#### APPEL

La directrice du Foyer de l'ADIR se rait reconnaissante à qui prêterait ou donnerait un Pick-Up et des disques de belle musique.